

Usclas-du-Bosc

Approuvé le 10 avril 2025

Zones urbaines

- UA - Centre dense
- UC - Résidentiel

Zones à urbaniser

- 2AU - Fermée – Dominante habitat

Zones agricoles

- A - Agricole
- Atvb - Trame verte et bleue

Zones naturelles

- N - Naturelle
- Ntvb - Trame verte et bleue

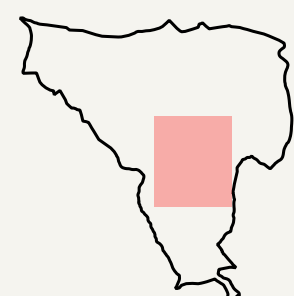
Prescriptions réglementaires

- Emplacement réservé
- Secteur avec orientation d'aménagement et de programmation
- Élément de paysage pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (figuré ponctuel)

Risques naturels

- Emprise d'un PPRmt (report à titre indicatif)
- Emprise de l'atlas des zones inondables (report à titre indicatif)
- Reculs de 20 mètres de part et d'autre de l'axe des cours d'eau (report à titre indicatif)

- Bâti
- Parcelle



Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Superficie
01	ER - Espace public	Commune	537 m ²
02	ER - Espace public	Commune	130 m ²

